

DIRECTION DE LA CITOYENNETÉ

TEL. 05.53.64.81.01 / 06.80.47.31.01

MAIL : mchinzi@mairie-marmande.fr

QUARTIER THIVRAS

COMPTE-RENDU DE RENCONTRE DE QUARTIER

LUNDI 15 JUIN 2026

Lieu : Bodéga Stade Darthial

Début de la rencontre : 18h

Fin de la rencontre : 20h30

En présence de :

- 7 habitants
- Élus de la majorité :
 - Joël Hocquelet, Maire
 - Emilie Marot, Conseillère déléguée spéciale au dialogue citoyen et à la démocratie participative
 - Romain Bayle, Conseiller délégué spécial à l'Urbanisme et à l'Attractivité
 - Michel Ceruti, Conseiller délégué au Quotidien des Marmandais
 - Stéphane Martino, Conseiller délégué à la Démographie Médicale
- Élus de l'opposition (*Un nouveau cap pour Marmande*) : André Belacel, Stéphane Bianchi
- Les agents mairie : Karine Dewilde, Marie Chinzi, Alice Huder (stagiaire)

Ordre du jour :

- Rencontre avec les élus
- Temps d'échange avec les habitants sur la vie du quartier

En introduction de la réunion, Karine Dewilde indique **que la nouvelle équipe municipale a souhaité faire évoluer le fonctionnement des référents de quartier**. Auparavant, chaque quartier disposait de deux élus référents issus du Conseil municipal. Dans le cadre du mandat actuel, Emilie Marot assurera ce rôle en étant accompagnée par les élus disponibles lors des rencontres de quartier, chacun intervenant selon ses délégations.

Karine Dewilde rappelle également que les habitants peuvent **rencontrer directement les élus lors des permanences organisées au marché, le deuxième samedi matin de chaque mois.**

Mme Coquillard, habitante du quartier de Thivras et domiciliée avenue Jean Jaurès, indique que **le quartier était autrefois marqué par une véritable vie de proximité**, ce qui n'est selon elle plus le cas aujourd'hui. Au regard du faible nombre de participants à la réunion, elle estime que cette situation n'est pas surprenante.

Elle souligne par ailleurs qu'à chaque rencontre, les mêmes demandes sont exprimées sans qu'elles ne trouvent de réponse.

Karine Dewilde présente **l'application « Marmande & Moi »**, en précisant que ce dispositif permet un traitement rapide des demandes formulées par les habitants. Elle invite l'ensemble des Marmandais à télécharger cette application sur leur téléphone afin de faciliter la remontée de leurs requêtes.

M. Mary s'interroge sur la possibilité d'utiliser cette application depuis un ordinateur. Marie Chinzi indique qu'elle se renseignera auprès du service communication afin de lui apporter une réponse.

Michel Ceruti déplore **l'absence de distribution de flyers dans les boîtes aux lettres pour informer les habitants de la réunion.** En réponse, Karine Dewilde indique que, d'après l'expérience du service citoyenneté, ce mode de communication n'entraîne pas une augmentation significative de la participation aux rencontres de quartier.

Mme Pilard regrette également **qu'aucune affiche d'information n'ait été apposée dans les halls d'entrée des différentes résidences du quartier.** Cette idée est notée pour les prochains rendez-vous.

Par ailleurs, Mme Coquillard précise avoir adressé, ce jour, un courriel à la mairie de Marmande, à l'attention de Monsieur le Maire, afin d'obtenir des réponses aux questions qui, selon elle, demeurent sans suite d'une réunion à l'autre.

ENVIRONNEMENT

La prolifération des **moustiques tigres** est particulièrement importante dans ce quartier, notamment en raison de la présence de nombreux garages stockant des pneus usagés en extérieur. Lors des épisodes pluvieux, ces pneus se remplissent d'eau et constituent des zones de stagnation propices à leur développement.

Il est recommandé de couvrir ces pneus à l'aide de bâches ou de prévoir leur stockage dans un abri afin de limiter ces nuisances.

COMMERCE / URBANISME

Mme Coquillard s'interroge sur la **transformation progressive de certaines maisons d'habitation en commerces.** Elle souligne également la disparition des jardins, remplacés par des espaces de stationnement, et l'évolution du voisinage, désormais davantage composé d'activités commerciales.

Selon elle, certaines habitations semblent vouées à être démolies afin de permettre l'extension de la petite zone commerciale située sur l'emplacement de l'ancienne station-service. Elle estime que cette évolution se fait au détriment du vivre-ensemble.

Mme Coquillard rappelle que, **sous l'ancienne municipalité, les maisons situées le long de la route de Bordeaux bénéficiaient d'une forme de protection.** Elle souhaite comprendre les raisons de l'évolution du Plan local d'urbanisme.

Elle s'interroge : « La route de Bordeaux a-t-elle vocation à devenir uniquement une zone commerciale, composée de cellules parfois vacantes, au détriment du centre-ville ? »

Elle questionne également l'implantation récente de certains commerces, en prenant l'exemple d'un barbier installé route de Bordeaux : « N'aurait-il pas été plus pertinent qu'il s'installe en centre-ville plutôt que dans une grande maison d'habitation ? »

Mme Coquillard demande s'il serait envisageable que les habitants encore présents soient reçus en mairie, en présence des investisseurs voisins, afin de définir concrètement les conditions du vivre-ensemble. Elle souligne à ce titre que « les priorités des uns ne sont pas celles des autres ».

Stéphane Bianchi, conseiller d'opposition, interpelle Romain Bayle sur **la politique mise en œuvre concernant les changements de destination des locaux.** En réponse, Romain Bayle précise, à l'attention de Mme Coquillard comme de M. Bianchi, que le nouveau Plan local d'urbanisme (PLU) a été adopté avant sa prise de fonction, en mars dernier. Il indique qu'en sa qualité d'élus en charge de l'urbanisme, il fait ce qu'il peut avec les dispositifs existants.

Michel Ceruti souligne que la « route de Bordeaux », comme la désignent les habitants, fait l'objet de fortes pressions et se situe à la croisée de nombreux enjeux. Il décrit **ce quartier comme un véritable patchwork.**

Il propose ainsi d'engager une réflexion collective sur l'aménagement et la gestion de cet axe, afin d'aider les élus dans leur prise de décision.

André Belacel souligne que **l'implantation de commerces trop éloignés du centre-ville pourrait entraîner une baisse de fréquentation de celui-ci ainsi que de ses faubourgs.**

Il insiste sur l'importance de maintenir des activités commerciales à proximité du centre, notamment le long de l'axe de la route de Bordeaux.

Romain Bayle rappelle que **l'action de la puissance publique connaît certaines limites.** Si les élus peuvent orienter et encourager, ils doivent toutefois composer avec des principes fondamentaux tels que la liberté d'entreprendre et le droit de propriété, auxquels il n'est pas possible de déroger.

Il souligne par ailleurs que le nouveau Plan local d'urbanisme (PLU) a restreint de nombreuses zones à la construction, dans une logique de « **reconstruire la ville sur elle-même** ». Il insiste enfin sur la nécessité de préserver les emplois locaux, portés et développés par les entreprises et les commerces du territoire.

Marie-Christine Bazin et Chantal Espagnet, domiciliées impasse du Commandant Mouchotte, se disent, quant à elles, **satisfaites de leur quartier**. Elles soulignent la bonne entente avec leurs voisins et indiquent apprécier particulièrement la tranquillité de vie à Marmande.

Elles reconnaissent néanmoins que **le centre-ville était autrefois plus animé**, avec une offre commerciale plus importante, tout en précisant que cette évolution concerne de nombreuses villes.

Elles expriment également **le souhait que les commerces du centre-ville soient ouverts entre 12h et 14h, ou avant 10h**. En réponse, Karine Dewilde indique que cette demande a déjà été relayée auprès des commerçants, mais qu'elle relève de leur organisation propre.

PROPRETÉ

- Des **difficultés liées à la gestion des déchets** sont signalées au sein de la **résidence du Château d'eau**. Michel Ceruti estime qu'il existe un manque de sensibilisation à ces enjeux dans certaines résidences. Il souligne l'importance de mieux valoriser ces déchets.

À ce titre, il propose d'initier une rencontre rassemblant le président de Val de Garonne Agglomération, le maire de Marmande, le bailleur ainsi que les habitants, afin d'échanger sur ces problématiques et de renforcer les actions de pédagogie.

- Mme Coquillard fait part de ses **inquiétudes concernant les conditions de travail des agents de la déchetterie de Charrié**.

En réponse, Monsieur le Maire précise que cet équipement est géré par Véolia et ne relève pas directement de la compétence de la mairie en matière de gestion du personnel. Il indique toutefois que ces préoccupations seront transmises à Véolia.

VOIRIE

Mme Coquillard signale la présence de dégradations sur les trottoirs de la route de Bordeaux, notamment des trous, et souligne la nécessité d'intervenir rapidement pour les réparer.

Michel Ceruti indique que le transfert de la compétence voirie à Val de Garonne Agglomération a entraîné des évolutions importantes dans la gestion de ces problématiques.

SÉCURITÉ ROUTIÈRE

- Mme Coquillard constate une **augmentation significative du trafic routier sur la route de Bordeaux**, accompagnée **d'une hausse des vitesses pratiquées**.
- Elle souligne également une **utilisation inappropriée de la voie centrale**, dont le non-respect serait de plus en plus fréquent. Elle rappelle que cette voie est destinée aux véhicules souhaitant tourner, et non à effectuer des dépassements.
- Mme Coquillard insiste également sur la **nécessité de sécuriser les cyclistes qui empruntent la route de Bordeaux, ainsi que les utilisateurs de trottinettes électriques**.

- Mme Coquillard demande que **le garage Raymond cesse d'exposer des véhicules sur le trottoir**, cette pratique obligeant parfois des personnes à mobilité réduite ainsi que des parents avec des poussettes à emprunter la chaussée pour poursuivre leur chemin. En réponse, Michel Ceruti propose d'adresser un courrier au garage afin de lui demander de mettre fin à cette situation, tout en suggérant également une démarche de sensibilisation directe.
- **Les travaux de réaménagement de la chaussée devant le lycée Val de Garonne** sont reportés d'un an pour des raisons budgétaires.
- Concernant le **stationnement**, il est signalé que les places réservées au parking de l'école ne sont pas toujours respectées. Cette situation complique parfois l'arrêt des parents souhaitant déposer leurs enfants dans de bonnes conditions.
- En matière de **mobilité piétonne**, une habitante regrette que la rue de la République ne soit plus entièrement fermée à la circulation le samedi matin, comme cela était le cas auparavant lors du marché.

ASSAINISSEMENT

Mmes Bazin et Espagnet, domiciliées impasse du Commandant Mouchotte, signalent la présence de **fortes odeurs d'égout** dans leur rue.

En réponse, Monsieur le Maire indique que cette situation est anormale et précise que le signalement sera transmis à Val de Garonne Agglomération, compétente en matière d'assainissement.

ESPACES VERTS

- M. Mary s'interroge sur les raisons pour lesquelles **les gourmands qui repoussent au pied des arbres ne sont plus systématiquement coupés**.
En réponse, Monsieur le Maire indique que cette situation s'explique en partie par un manque de temps, mais également par une volonté de laisser davantage place aux dynamiques naturelles. Il précise toutefois que lorsque ces repousses entravent le passage ou nuisent à la visibilité, il est nécessaire de procéder à leur taille.
- Mme Coquillard fait observer que **la plaine herbeuse est régulièrement fauchée**, ce qui, selon elle, entraîne la disparition de certaines espèces comme les hérissons ou les lapins. Elle suggère qu'il pourrait être envisagé de ne tondre que des cheminements au sein de cet espace.
En réponse, Monsieur le Maire indique que le maintien d'herbes hautes peut favoriser la présence de serpents durant la période estivale.
- Mme Coquillard demande s'il serait possible **d'améliorer l'entretien des arbres en bordure de route**. Elle regrette que les branches soient actuellement endommagées, notamment par le passage de poids lourds, en indiquant que « ce sont les gros camions qui les arrachent ».

AMÉNAGEMENTS URBAINS

M. Mary et Mme Coquillard soulignent que le terrain de rugby situé à proximité de leur domicile est très peu utilisé, alors même qu'il fait l'objet d'un entretien régulier. Ils souhaitent, à ce titre, connaître le coût de sa construction ainsi que celui de son entretien.

TRANSPORTS

Mme Coquillard insiste sur la nécessité de **maintenir, voire d'augmenter, le nombre de liaisons ferroviaires** afin de répondre aux besoins des travailleurs effectuant des déplacements hors du territoire.

En réponse, Monsieur le Maire indique qu'il est mobilisé pour préserver les arrêts en gare de Marmande, tout en précisant que ce dossier reste en cours et que les discussions se poursuivent.

Cette rencontre a été clôturée par un temps convivial.